

Al Comet, star du sitar

Hier aux samplers du groupe de rock The Young Gods, Alain Monod, alias Al Comet, se consacre aujourd'hui au sitar, dans une version traditionnelle et électronique. Du grand art...

Certains voyages laissent des traces profondes, question de rencontres, de feeling, d'ouverture et peut-être aussi de moment. Alain Monod, alias Al Comet, 54 ans, en a fait l'expérience. Parti six mois à Bénarès en Inde en 2011 apprendre le sitar, le musicien fribourgeois en est revenu transformé. Ramenant, dans ses bagages, non seulement une dextérité acquise au terme d'innombrables heures de cours et d'exercices, mais aussi une philosophie de vie inspirée par le lâcher-prise et la conscience de l'instant présent. Une manière d'appréhender l'existence favorisée par la pratique du yoga auquel il s'est aussi familiarisé durant son séjour en Inde. D'abord dans le but d'apaiser les douleurs liées à la posture pour jouer du sitar, puis en cherchant la dimension spirituelle de cette discipline à laquelle il s'adonne toujours.

Naissance d'un dieu

«C'est un bon moyen de renouer avec le souffle, principe même de la vie, et d'enlever les parasites qu'on a dans la tête. Quand je n'atteins pas une certaine plénitude, je me méfie de ma journée. De ma manière à appréhender les événements. Le yoga agit un peu comme un baromètre», précise Alain Monod qui est aussi rentré de cette immersion dans la ville sacrée avec un nouveau pseudonyme, Mahadev Cometo, signifiant le Grand Dieu Cometo. Un surnom attribué par des amis musiciens indiens qui enregistrant en studio, lui ont cédé les commandes de la table de mixage, laissant le malaxeur de sons y exprimer tout son talent. Art qu'il a mis au service des Young Gods durant plus de deux décennies. Alors que, parallèlement à sa participation à cette formation de rock électro-industrielle, il réalisait aussi ses propres disques, composant et chantant. Cette carrière en solo lui a permis de développer son propre style. «Deux démarches complémentaires. Dans un groupe, on partage tout. Mais parfois, il est bon d'évoluer dans ses propres chaussures», affirme Mahadev Cometo donnant désormais régulièrement des concerts de sitar dans des versions électrotraditionnelles, au côté de Bertrand

Siffert, au sampler et mixage et de Jean-Louis Gafner, chargé de la projection d'images psychédélics, contribuant à offrir aux auditeurs un «spectacle total». «J'apprécie par-dessus tout me produire sur scène, partager avec le public, le faire planer. Comme je plane quand je joue. Totalement dans l'instant présent. Je veux transmettre une forme de plénitude, d'harmonie tout en gardant de la puissance.»

Guerrier de la paix

Histoire de mettre du beurre dans ses épinards, Mahadev Cometo, divorcé et père de jumelles de 18 ans, a développé une autre activité: «J'ai acheté un drone muni d'un appareil photo et réalise des images pour les intéressés.» Une démarche qui n'a rien de surprenant sachant qu'Alain Monod a toujours nourri une passion pour l'aviation et, après avoir rejoint l'école de pilotes militaires en 1979, a commencé une brève carrière dans le domaine. «Je n'étais pas assez docile. J'ai été viré pour manque d'esprit militaire. J'ai pris ce motif de licenciement pour un compliment. Cet environnement ne me convenait pas. Je ne crois pas à la guerre. Je suis un guerrier de la paix», sourit Alain Monod qu'on imagine effectivement mal dans les rangs de cette institution avec son look plus proche des aficionados de Woodstock - il a vu le film à 13 ans et est resté totalement «scotché» en découvrant Jimi Hendrix - que des coupes brosse, même s'il en avait largement les compétences. Et pour cause. L'homme a été initié dès l'adolescence au pilotage par son père, aviateur professionnel et, à 18 ans, a obtenu le brevet de pilote d'avion à moteur. Titulaire par ailleurs d'un CFC de mécanicien électricien, Alain Monod préférera au final prendre son envol dans la musique qui l'a aussi séduit très tôt.

Voyages intérieurs

«A six ans, j'ai commencé par apprendre le piano au Conservatoire de musique à Fribourg.» Quelques années plus tard, l'adolescent, alors à la guitare électrique, se produit avec des amis dans des cafés du coin. Puis décide de fonder un groupe de rock «sérieux», baptisé TB et qui tourne quelques années. A la guitare et au chant, Alain



Thierry Porchet

Durant son séjour en Inde, Alain Monod s'est non seulement formé au sitar mais aussi à la pratique du yoga, appréhendé dans sa dimension spirituelle.

Monod se perfectionne ensuite dans la maîtrise des sons et pousse les limites des samplers dans leurs derniers retranchements, découvrant de nouvelles harmonies et sa propre marque de fabrique. Démarre alors la longue aventure avec les Young Gods... pour ce musicien polyvalent qui aime tous les instruments, du moment où on «y met ses tripes». Comme il apprécie, au naturel, le chant cristallin des rivières...

La maîtrise d'une guitare acoustique à trois cordes en 1997 et, en 2007, une première initiation au sitar indien, grande sœur de cet instrument, lance le futur Mahadev Cometo fan, déjà dans sa prime jeunesse, de Ravi Shankar. «La partition qui me fait rêver aujourd'hui? Retourner en Inde

et jouer pour mon gourou des morceaux qu'il m'a appris, mais transformés à ma manière. Une façon de lui rendre un peu de ce qu'il m'a donné.» Un cadeau dont profite déjà son public invité à des «voyages intérieurs» patinés de superbes et envoûtantes sonorités métissées.

Sonya Mermoud ■

Prochain concert, samedi 10 mai à 21h à La Spirale, à Fribourg. Toutes les informations relatives aux futurs concerts: www.al-comet.com A commander aussi sur ce site le livre «Mahadev Cometo» qui relate le voyage en courts textes et photos d'Alain Monod en Inde.

FAIF: oui, mais!

courrier

Mon syndicat, le SEV, soutient, sans condition, le projet de financement pour les infrastructures ferroviaires (FAIF) soumis à l'approbation du peuple suisse, le 9 février prochain. Mais, comme cheminot et syndicaliste, mon soutien est subordonné à certaines conditions, étant donné que le principal effort financier sera assumé par les contribuables de la classe moyenne et les usagers des transports publics, qui n'ont pas trouvé refuge dans un paradis fiscal.

Mes conditions pour glisser un oui dans l'urne sont les suivantes: Les entreprises adjudicatrices doivent s'engager à l'application scrupuleuse de la réglementation de la loi du travail et de celle des conventions collectives de travail en vigueur. Les licenciements antisyndicaux doivent être interdits dans les entreprises de transport au bénéfice de subventions publiques. La protection des *Whistleblowers*, les lanceurs d'alerte, doit être garantie et un siège dans les conseils d'administration des compagnies de transports publics doit être accordé au représentant du personnel. Ces conditions peuvent paraître exagérées aux yeux de certains. Mais mes propositions renforceraient le contrôle démocratique sur la manière dont seront dépensés ces milliards de francs. Dans l'économie néolibérale d'aujourd'hui, la droite parlementaire s'est efforcée de réduire le rôle de l'Etat dans les entreprises de transport public. Au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications, même une partie des tâches de surveillance a été déléguée aux entreprises. Dans le canton de Vaud, la Cour des comptes, organe suprême de surveillance des finances de l'Etat, a exigé du Conseil d'Etat, une amélioration significative de son rôle de gestionnaire des transports publics. Cet exemple vaudois devrait être repris par la Confédération afin que les citoyennes et citoyens qui désirent soutenir le projet FAIF, puissent le faire en toute confiance, dans un Etat démocratique, qui se donne les moyens d'un contrôle efficace sur la manière de dépenser nos impôts!

Jean-Claude Cochard, Les Avants ■

L'USS proteste contre l'information trompeuse de La Poste

communiqué

Selon le communiqué de La Poste Suisse du 21 janvier au sujet d'un accord entre le Surveillant des prix et La Poste, cette dernière renoncerait à augmenter ses prix pour la distribution de journaux. C'est faux. Au contraire même, elle continue à augmenter ses prix aux dépens de la presse associative, ce qui porte directement préjudice à la diversité médiatique. L'envoi de journaux d'associations est déjà devenu jusqu'à 20% plus cher au début de l'année 2013, suite à une réorganisation du système des prix. Et au début de cette année, une nouvelle augmentation de 2 centimes par exemplaire a été imposée. De plus, La Poste veut augmenter ses prix de 6 centimes par exemplaire jusqu'en 2016. L'intervention de toutes les organisations faitières des partenaires sociaux contre cette hausse supplémentaire prévue a été un échec. L'augmentation des tarifs met très sérieusement en danger la survie des journaux associatifs. Selon le produit concerné, le prix de l'envoi renchérira d'un quart. Les produits de presse des associations et d'autres organisations des arts et métiers, des Eglises et des partis politiques, mais aussi des associations sportives ou musicales se trouvent ainsi très gravement menacés. Beaucoup d'organisations et d'associations devront renoncer à toute une série de dépenses ou même arrêter la publication de leur organe de presse. La Poste qualifie elle-même sa situation financière de solide. Finalement, l'acheminement des journaux lui rapporte aussi 20 millions de francs de subventions en plus que les années passées. Qu'elle maintienne quand même ses hausses de prix est incompréhensible et en contradiction avec l'intention, manifestée par le Parlement fédéral, de renforcer le paysage médiatique en Suisse et donc la formation de l'opinion au sein de notre démocratie directe.

USS ■

Daniel Süri

de
biais

Ainsi fun, fun, fun, les petites marionnettes?

Cela faisait longtemps que Hans Im Obersteg (HIO) n'avait pas réalisé de supervision externe pour le compte de la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée). Cette fois, il s'agissait de tirer le bilan d'une expérience d'application de la Fun Theory dans une entreprise. Fun, vous voyez de quoi il s'agit? En gros, oui, dans la mesure où tout parent d'un adolescent normalement constitué a déjà entendu la justification classique «c'est pour le fun!» répétée au moins mille fois à propos de passablement de choses n'ayant rien de commun entre elles.

Le fun, donc le plaisir, l'amusement, a aussi trouvé sa place dans le management. Rayon motivation des employés. Pour les aider à supporter des tâches répétitives et chiantes, réduire le taux de renouvellement du personnel, consolider l'esprit d'équipe, etc.



Tout ça dans le but d'augmenter la productivité, on est dans l'entreprise ici, bon sang de bois, pas chez les petites sœurs des pauvres!

Démonstration: prenez une poubelle dans un parc public, autour de laquelle se répandent papiers gras et déchets. Le but est d'amener les promeneurs à mettre les déchets dans la poubelle. Le fun consiste à installer un petit système électronique capteurs-haut-parleurs qui déclenche un petit tintouin quand on jette un objet dans la poubelle. Génial, euh pardon, fun, non? Et figurez-vous que grâce à cela, la poubelle qui ne recueillait habituellement que 42 kg de déchets par jour en a récolté 71 kg. Quel appréciable gain de productivité! Pour la prochaine fois, je vous laisse toutefois résoudre le problème

suivant: sachant que l'expérience se passe en Suède et que le petit tintouin déclenché par le geste requis ressemble furieusement au bruit du bombardement en piqué d'un Stuka (explosion finale comprise), quelle explication donnez-vous à cette situation inédite? Réponse possible: a) les Suédois, peuple pacifique, n'ont jamais vu de films de guerre; b) neutre en 39-45, la Suède exprime ainsi inconsciemment son désir d'être bombardée un jour elle aussi; c) révolution sexuelle et solitude aidant, le peuple suédois est devenu complètement sourd. Question subsidiaire pour départager les vainqueurs: combien de temps durera l'effet «petit tintouin»? Nonobstant cette inquiétante interrogation, l'utilisation du fun en entreprise a trouvé sinon un emploi incontesté, du moins des appellations diverses (et aussi contrôlées que celles de la bibine): gamification, ludi-

fication, jeux agiles, jeux sérieux, fun work ou serious plays, par exemple. Quelles sont les activités qui pourraient rentrer dans ce cadre ludico-entrepreneurial? Au moins cinq types, d'après la science managériale (non, on ne rit pas au fond!): des événements sociaux (pique-niques, sorties festives, etc. Alléchant, non?); des activités renforçant l'esprit d'équipe (équipes sportives soutenues par l'entreprise: ah, tacler méchamment son chef de bureau...); des compétitions de productivité (bof, banal...); des cérémonies publiques de fin des travaux, avec désignation des employés du mois (ça sent son Brejnev revu par Poutine, ça!); des célébrations de dates personnelles importantes, comme les anniversaires, les mariages et les années de service (appelées grossièrement «bal des faux-culs» par certains qui n'ont rien pigé au fun).

Dans le cas présent, HIO allait devoir vérifier que l'entreprise en question ne s'était pas pris les pieds dans le tapis, comme d'autres qui s'étaient jetées sur les festivités fabriquées de toutes pièces, s'apercevant un peu tard que ce genre de bonheur sur commande n'était pas partagé par tout le monde. Ça, c'est bien les salariés: leur direction se casse le... fondement pour leur organiser un bal du Nouvel An avec cotillons, serpents, bombes de table, orchestre pain-fromage, et la moitié tire la tronche! L'autre moitié ne fait pas mieux, puisque le jour suivant, le chiffre d'affaires dégringole pour cause de gueule de bois et prise répétée d'Alka-Seltzer! A vous désolater du management ludique. Euh, pardon, fun.